

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024

Date de la Convocation
19/04/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 16
Présents : 14
Votants : 14

Votes
Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

Date d'Affichage
30/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT CENTRE-BOURG RUE DE L'INDUSTRIE : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre des travaux d'aménagement en centre-bourg rue de l'Industrie pour la gestion des eaux pluviales.

Le dispositif Fonds Vert – catégorie fonds d'accélération de la transition écologie dans les territoires – axe 2 Renaturation des villes et villages subventionne les projets de renaturation des espaces urbanisés qui adaptent le site d'implantation et ses alentours aux impacts du changement climatique pour lesquels une vulnérabilité est identifiée localement, notamment en visant le rafraichissement urbain ou la gestion intégrée des eaux pluviales.

M. le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention Fonds Vert dans le cadre des travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **DECIDE DE DEPOSER** une demande de subvention auprès du dispositif Fonds Verts – Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – Axe 2 Renaturation des villes et villages , pour les travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte s'afférent au dossier.

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Robert BOURREAU



Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024
Date de la Convocation
19/04/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 16
Présents : 14
Votants : 14

Votes
Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

Date d’Affichage

30/04/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire rappelle que le budget primitif du budget communal pour l’exercice 2024 a été validé par délibération en date du 27 mars 2024.

Les Restes à Réaliser 2023 (RAR) n’ayant pas été intégrés dans leur intégralité au budget primitif 2024, il convient de corriger cet oubli par une décision modificative.

M. le Maire présente la décision modificative n°1.

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111 : Terrains nus	0,00 €	100 812,20 €	0,00 €	0,00 €
D-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	101 970,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	0,00 €	1 358,50 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET

Le secrétaire de séance
Robert BOURREAU



Paraphe

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
 de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024

Date de la Convocation
 19/04/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16
 Présents : 14
 Votants : 14

Votes

Pour : 14
 Abstention : 0
 Contre : 0

Date d’Affichage

30/04/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°2

M. le Maire rappelle que le budget primitif du budget principal pour l’exercice 2024 a été validé par délibération en date du 27 mars 2024 et modifié par décision modificative n°1

Suite à des changements d’imputation comptable sur certaines dépenses, M. le Maire présente la décision modificative n°2.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111 : Terrains nus	100 612,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	0,00 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00 €
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	1 358,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	101 970,70 €	101 970,70 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

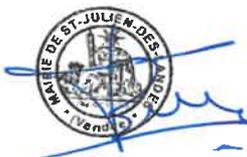
LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **ADOpte** la décision modificative n°2 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
 Joël BRET



Le secrétaire de séance
 Robert BOURREAU

Paraphe

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024
Date de la Convocation
19/04/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 13

Votes

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Date d’Affichage

30/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme Carole GAUVRIT, étant membre du conseil d'administration de l'association « Comité d'Animation », ne participe pas au débat et au vote.

En conformité avec le budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal le versement aux associations, par la commune, d'une subvention qui leur permettra de prendre en charge une partie de leurs frais de fonctionnement et/ou le financement de leurs actions.

M. le Maire présente les différentes demandes reçus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **ACCORDE** les subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

Associations Landaises	Somme attribuée au titre de l'année 2024
Foot St-JULIEN-VAIRE	2 000.00€
BASKET St-JULIEN/VAIRE	2 000.00€
BADMINTON	1 200.00€
TENNIS-CLUB LANDAIS	1 200.00€
TOURNENRONDS	250.00€
GRIBOUILLES D'ARTISTES	1 000.00€
Franchir le Pas	120.00€
Resto du Cœur	500.00€
Secours Catholique – La Mothe Achard	500.00€
Banque Alimentaire	200.00€
SOS Femme Vendée – violences conjugales	100.00€
Chants-Sons	100.00€
TOTAL	9 170.00€

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le

ID : 085-218502367-20240425-04_25_2024_04-DE



Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Robert BOURREAU



Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
 de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024
Date de la Convocation
 19/04/2024

Nombre de conseillers
 En exercice : 16
 Présents : 14
 Votants : 14

Votes
 Pour : 14
 Abstention : 0
 Contre : 0

Date d’Affichage
 30/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : AMENAGEMENT CENTRE-BOURG RUE DE L'INDUSTRIE : CONVENTION N°2024.ECL.0302 AVEC LE SyDEV

M. le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux rue de l'Industrie, il est nécessaire de déplacer des points lumineux existants et d'en créer de nouveaux impasse des Quichenottes.

M. le Maire présente la convention n°2024.ECL.0302 et notamment les modalités financières qui se résument ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public					
Travaux neufs	18 101,00	21 721,00	18 101,00	70,00 %	12 671,00
TOTAL PARTICIPATION					12 671,00

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **APPROUVE** la convention n°2024.ECL.0302 pour les travaux d'aménagement du centre bourg rue de l'Industrie
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document s'afférent à ce dossier.

Au registre sont les signatures.
 Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
 Joël BRET



Le secrétaire de séance
 Robert BOURREAU



Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
 de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024

Date de la Convocation
 19/04/2024

Nombre de conseillers
 En exercice : 16
 Présents : 14
 Votants : 14

Votes
 Pour : 14
 Abstention : 0
 Contre : 0

Date d’Affichage
 30/04/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : ECLAIRAGE ZONE DE LOISIRS « FIEF DES RAINETTES » : CONVENTION N°2024.ECL.0294 AVEC LE SYDEV

M. le Maire présente au conseil municipal de la mise en place d’éclairage dans la zone de loisirs le « Fief des Rainettes » afin de sécuriser les manifestations estivales ainsi que la convention n°2024.ECL.0294 et notamment les modalités financières qui se résument ainsi :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
Eclairage Public					
Travaux neufs	29 407,00	35 288,00	29 407,00	70,00 %	20 585,00
TOTAL PARTICIPATION					20 585,00

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **APPROUVE** la convention n°2024.ECL.0294 pour les travaux d’éclairage dans la zone de loisirs le « Fief des Rainettes »
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document s’afférent à ce dossier.

Au registre sont les signatures.
 Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
 Joël BRET



Le secrétaire de séance
 Robert BOURREAU



Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024

Date de la Convocation
19/04/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16
Présents : 14
Votants : 14

Votes

Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

Date d'Affichage
30/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : AMENAGEMENT CENTRE-BOURG RUE DE L'INDUSTRIE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AMENDES DE POLICE »

Dans le cadre du programme « Amendes de police », le Conseil Départemental de la Vendée alloue un budget aux communes de moins de 10 000 habitants pour des travaux d'aménagement :

- Qui ont pour effet principal d'amener l'automobiliste à modérer la vitesse de son véhicule (chicane, écluse...)
- Qui permettent de renforcer la sécurité des usagers vulnérables qui sont les piétons, les cyclistes et les conducteurs de 2 roues motorisés (cheminement doux, élargissement de trottoirs...).

Au vue des critères, M. le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée pour les travaux d'aménagement centre-bourg rue de l'Industrie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **DECIDE DE DEPOSER** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du programme « Amendes de police »
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document s'afférent à ce dossier.

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Robert BOURREAU

Paraphe

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de Saint Julien des Landes

Séance du 25 avril 2024

Date de la Convocation
19/04/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Présents : 14

Votants : 14

Votes

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Date d’Affichage

30/04/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

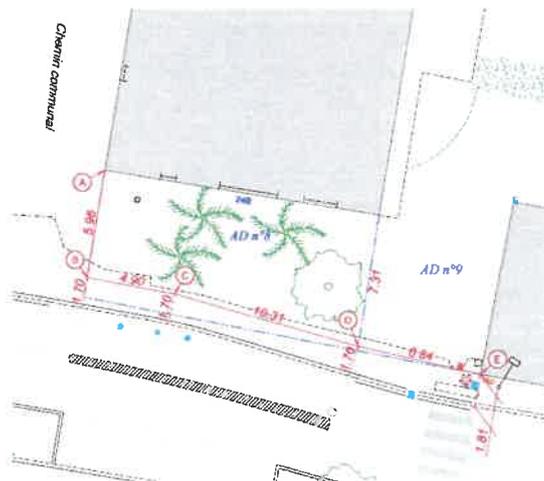
PRESENTS : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

ABSENTS EXCUSES : GODET Jean-Philippe, LAUNAY Jean-Michel

M. Robert BOURREAU, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

Objet : ACQUISITION D’UNE BANDE DES PARCELLES AD N°8 ET AD N°9 AU 24 RUE DU FIEF

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les aménagements de trottoirs rue du Fief ont empiétés sur le domaine privé de Mme Sophie ARTAUD et qu’il convient de régulariser cette situation en achetant une bande de la parcelle AD n°8 et AD n°9.



LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **DECIDE D’ACQUERIR** une bande des parcelles n°AD n°8 et AD n°9 tel que le bornage le propose au prix de 300.00€

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document s’afférent à ce dossier.

Paraphe

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 085-218502367-20240425-04_25_2024_08-DE

S²LO

Au registre sont les signatures.
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire
Joël BRET



Le secrétaire de séance
Robert BOURREAU

A blue ink signature, likely belonging to Robert Bourreau, is written in a cursive style.